

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 27 septembre 2010 une note d'information relative à **l'augmentation de capital de BMCE BANK par apport en numéraire réservée à la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – BFCM - .**

L'augmentation de capital porte sur un total de 10 712 000 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix d'émission : 235 DHS par action ;
- Prime d'émission : 225 DHS par action ;
- Montant global de l'opération : 2 517 320 000 DHS ;

La note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE Bank, au 140, Avenue Hassan II- 20000 Casablanca et sur son site (www.bmcebank.ma). Tél : (0522) 49 80 03 ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE Capital Conseil, au 30, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca. Tél. : (0522) 42 91 00 ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet www.casablanca-bourse.com.

Enfin, elle est également disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/039/2010

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières